



Groupe Mobility

- le partenaire de votre mobilité géographique -

**Spécialiste de la
relocation depuis
2010**

**Une solution sur mesure
pour votre recherche
de logement**





Groupe Mobility

- le partenaire de votre mobilité géographique -

Qui sommes-nous ?

Société spécialisée dans la relocation depuis 2010, Groupe Mobility accompagne les salariés mutés ou nouvellement recrutés partout en France, dans l'ensemble des démarches induites par une mobilité professionnelle et géographique.

Allant de la recherche personnalisée de logement, à la prise en charge totale des formalités administratives en passant par l'organisation du déménagement, Groupe Mobility propose une solution personnalisée et adaptée aux besoins des salariés et de leur famille.

Une équipe de professionnels à votre écoute.

Un accompagnement partout en France !

Une mobilité ne se limitant pas à la recherche d'un logement, nous sommes attachés à ce que chacun de nos conseillers connaisse sa région et puisse renseigner au mieux vos collaborateurs sur leur nouveau lieu de vie...

Nous attachons également une importance particulière à l'accompagnement des expatriés en leur proposant des services spécifiques et une prise en charge par un consultant bilingue.



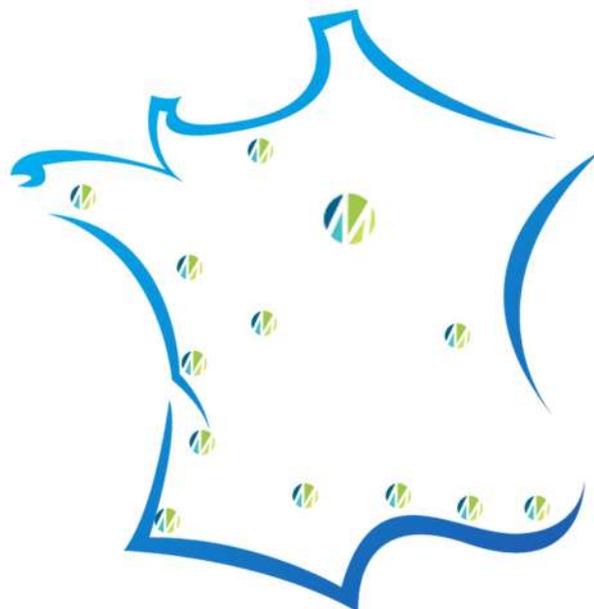
98,5 %
de clients satisfaits



2500
accompagnements réalisés



800
entreprises ont bénéficié de nos services



Nos services

Afin de proposer un accompagnement de qualité à l'ensemble de nos clients, Groupe Mobility a imaginé un panel de services sur mesure répondant à toutes les étapes d'une mobilité géographique et aux besoins de toute la famille.



Précisions sur le déménagement

Nous vous proposons un service de courtage en déménagement.

Le principe est de vous soumettre plusieurs devis afin de sélectionner le meilleur prestataire au moment voulu. L'ensemble des professionnels sollicités respecte toutes les règles de qualité et norme ISO en vigueur dans la profession.

Ce service vous permet de gagner du temps et de réaliser des économies significatives.



Nos services



Pack Mobilité

Financé par **ActionLogement** 

Le Pack Mobilité regroupe les services essentiels à l'accompagnement d'un salarié en mobilité professionnelle. Grâce à l'aide Mobili-Pass®, ce pack de services est intégralement pris en charge par Action Logement®.

Voici les services inclus dans le Pack Mobilité :



Définition des besoins

- Définition de l'étendue de l'accompagnement
- Définition des critères du logement recherché



Recherche de logement

- Recherche personnalisée
- Organisation des visites
- Planification selon les disponibilités
- Pré-visites avec reporting complet
- Accompagnement lors des visites



Assistance à l'installation

- Assistance à la signature du bail de location
- Assistance à l'état des lieux d'entrée
- Souscriptions et ouvertures des compteurs



Organisation du déménagement

- Estimation du volume à déménager
- Courtage en devis de déménagement

En tant que salarié(e), vous pouvez bénéficier de nombreuses aides proposées par Action Logement®, notamment une aide à la mobilité professionnelle suite à une mutation ou un recrutement.

Cette aide permet d'être accompagné par un professionnel de la relocation tout au long de son installation, de la recherche du logement à l'emménagement dans celui-ci.



L'aide Mobili-Pass® permet de subventionner l'intégralité de la prestation d'accompagnement réalisée par une société de relocation ainsi que de financer d'autres dépenses liées à la mobilité professionnelle telles que les frais d'agence ou les doubles charges de loyers.

L'aide Mobili-Pass® étant une aide distribuée en droits ouverts, vous pouvez faire appel aux services de Groupe Mobility quel que soit votre collecteur Action Logement®

CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'AIDE MOBILI-PASS®

- Etre muté(e) ou recruté(e) dans une entreprise privée d'au moins 10 salariés et ce, quel que soit le contrat de travail (CDI – CDD – Intérim – Alternance)
- Avoir une mobilité supérieure à 70 km entre son lieu d'habitation actuel et son futur lieu d'habitation
- Ne pas avoir bénéficié de l'Aide Mobili-Pass® durant les deux dernières années
- Respecter des plafonds de ressources (détails et zonages sur www.territoires.gouv.fr)



L'avance Loca-Pass® permet de financer le paiement du dépôt de garantie via un prêt à 0% plafonné à 500 €.





Groupe Mobility
246 Cours de l'Argonne
33000 Bordeaux

Tél. : +33(9).81.98.24.19
Fax : +33(9).72.15.37.97
contact@groupemobility.fr

www.groupemobility.fr